



**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE
DU NORD DES MASKOUTAINS**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 8 avril 2025 à la caserne située au 174, rue Saint-Germain de la Municipalité de Saint-Hugues.

Est présent sur place :

M. Yves Guérette, président, conseiller de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud
Mme Audrey Lussier, vice-présidente, conseillère de la municipalité de Saint-Hugues
M. Alain Jobin, maire de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud
M. Simon Valcourt, conseiller de la municipalité de Saint-Hugues

Assistent également à la séance:

M. Benoit Gaudette, directeur sécurité incendie
Mme Andrée-Anne Beaugard, secrétaire-trésorière

À dix-neuf heures quarante-trois (19h43), M. Yves Guérette, président, procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration.

2025-04-30

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2025;
4. **TRÉSORERIE :**
 - 4.1 Comptes à payer au 6 avril 2025
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1 Annexe A : Tableau des coûts
6. **DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
 - 6.1 Budget : Inspection annuelle – Outils désincarcération
 - 6.2 Demande de rencontre – municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu
7. **INFORMATIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
 - 7.1 Rapport du directeur incendie
 - 7.1.1 Rencontre MRC – Mars
 - 7.1.2 MRC – Étude de regroupement – Suivi du dossier
 - 7.1.3 Rapport mensuel des interventions – Mars 2025
8. **IMMEUBLES :**
9. **INFORMATIONS DIVERSES**
10. **VARIA :**
11. **INCENDIE :**
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert.

2025-04-31

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MARS 2025**

Considérant que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2025 ;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mars 2025 et d'en autoriser les signatures.

2025-04-32

ADOPTION DES COMPTES À PAYER 6 AVRIL 2025

Il est proposé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter les comptes à payer tels qu'ils ont été déposés au 6 avril 2025.

2025-04-33

ANNEXE A : TABLEAU DES COÛTS 2025

Il est proposé par M Alain Jobin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'adopter le tableau des coûts présenté dans l'*Annexe A Tableau des coûts 2025* pour y refléter les services et équipements, en plus des taux horaires des pompiers volontaires et personnel de soutien offert par la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains pour l'année 2025.

2025-04-34

**BUDGET : INSPECTION ANNUELLE – OUTILS
DÉSINCARCÉRATION**

Il est proposé par M Simon Valcourt et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur à faire effectuer les tests annuels pour les outils de désincarcération Genesis pour un montant de 1 870\$ avant taxes selon la soumission du fournisseur Aréo-Feu datant du 31 mars 2025.

2025-04-35

**DEMANDE DE RENCONTRE – MUNICIPALITÉ SAINT-MARCEL-
DE-RICHELIEU**

Considérant que la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains a entériné le 14 avril 2020 une résolution démontrant qu'elle souhaitait signifier aux municipalités voisines son intérêt pour l'ajout d'une nouvelle municipalité ;

Considérant la correspondance reçue le 19 août 2020 de la part de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu signifiant une ouverture pour une rencontre afin d'optimiser la gestion de nos services incendie ;

Considérant qu'une suite d'évènements n'a pas permis une telle rencontre entre les deux entités ;

Considérant la volonté de la Régie de signifier à nouveau son ouverture à la discussion ;

Considérant les enjeux qui seront soulevés ainsi que les modifications à venir de notre schéma de couverture de risque en sécurité incendie avec l'arrivée des *Orientations du ministre de la Sécurité publique en matière de sécurité incendie* qui ont été publiées à la *Gazette officielle du Québec* ;

En conséquence, il est proposé par M Alain Jobin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents de demander une rencontre, à la convenance de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu entre les directions générales, les maires, les élus et/ou les directeurs incendie afin de parler de l'opportunité d'optimisation et/ou d'intégration.

INFORMATION DU DIRECTEUR

RAPPORT DU DIRECTEUR INCENDIE

Le directeur fait rapport des événements particuliers survenus depuis la dernière séance du conseil concernant le service incendie soit :

- ✓ Rencontre MRC – Mars
- ✓ MRC – Étude de regroupement – Suivi du dossier
- ✓ Rapport mensuel des interventions – Mars 2025

Les membres du conseil d'administration prennent acte des documents et/ou informations.

IMMEUBLES

Aucun point

INFORMATIONS DIVERSES

Aucun point

VARIA :

Aucun point

INCENDIE

Aucun point.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes. Le conseil n'a reçu aucune question par courriel.

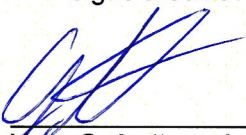
2025-04-36

LEVÉE DE LA SÉANCE

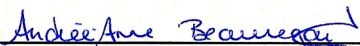
À vingt heures onze (20h11), il est proposé par M Simon Valcourt et résolu à l'unanimité de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Hugues, ce (13^e) jour de mai 2025.



Yves Guérette, président



Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière